

De Rio à Johannesburg

La voix ténue de la raison

par René LONGET,* Genève

Notre planète connaît de graves déséquilibres. Les ressources de la Terre sont très mal réparties entre les hommes et d'immenses besoins restent non satisfaits. Tout être doté de bon sens et d'humanité estimera donc qu'un vaste effort de développement est nécessaire. Mais ce développement ne peut pas être celui que nous connaissons - la Terre ne peut donner que ce qu'elle a. Il doit être axé sur le souci que chaque être humain ait sa juste part des ressources terrestres, et sur la préservation de ces ressources pour les générations à venir. Le Sommet de Johannesburg, qui aura lieu en août, est l'occasion de rappeler les principes du développement durable, les réalisations opérées en 10 ans et le chemin qu'il reste à parcourir.

Les questions de l'accès équitable aux ressources et du droit au développement surgissent dans les années 60 avec la décolonisation : le sous-développement est considéré alors comme incompatible avec la dignité humaine. Quant aux questions environnementales et de la pérennité des ressources, elles font leur apparition en force au début des années 70, et, en 1972, les Nations Unies organisent à Stockholm la première Conférence mondiale sur l'environnement.

Les années 80 marquent le rapprochement entre ces deux préoccupations fondamentales. La notion de «développement durable» est ainsi créée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : «Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée

des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»

Consacrée en 1992 au Sommet de la Terre de Rio, cette notion a donné lieu à un programme d'action international appelé Agenda 21 et à d'importantes conventions visant des enjeux comme la biodiversité ou le climat.¹ La concrétisation de ces textes par des protocoles reste à chaque fois difficile. Il a fallu ainsi s'y prendre à deux fois pour obtenir un protocole sur la biosécurité. Quant au protocole de Kyoto de 1997 (qui demande aux Etats industrialisés de réduire d'ici 2010 leurs émissions de gaz à effet de serre en moyenne de 5,2 %), il n'a pas encore recueilli le nombre de ratifications nécessaires. Pourtant, il est encore loin des exigences scientifiquement admises : d'ici l'an 2050, la quantité totale de CO₂ due à l'homme ne devrait pas dépasser 10 milliards de tonnes par an, soit une tonne par personne.

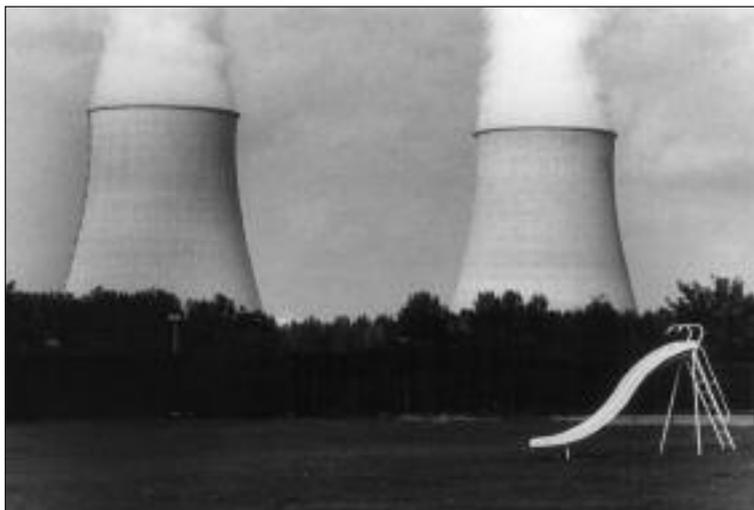
* Président de la Société suisse pour la protection de l'environnement.

Le changement de cap qui s'impose à l'humanité est certes important ; il est cependant tout à fait à notre portée politique et technologique, dans le laps de temps considéré : environ cinquante ans, deux générations humaines, vingt générations informatiques...

Stratégie de la Suisse

Prenons le cas de la Suisse. En 1996, l'étude *Sur un trop grand pied : chiffres et objectifs pour une Suisse durable*² souligne que la consommation des ressources est bien supérieure à ce qu'un développement durable autorise. Concernant l'énergie et le climat, la Suisse devrait réduire sa consommation d'énergie fossile d'ici l'an 2010 de 25 % et de 70 % d'ici 2050, à la fois par une amélioration du rendement énergétique et par une plus forte utilisation des énergies renouvelables. L'étude précise que « la consommation de ressources non renouvelables doit diminuer de façon à ce que les réserves exploitables restantes ne s'épuisent jamais ».³ La consommation de matières comme le ciment, le fer brut, l'aluminium, le chlore, le cuivre et le plomb devra reculer de 80 à 90 %. Les conclusions quant à la consommation des sols, de l'eau, de la biodiversité et du paysage vont dans le même sens. Globalement, la Suisse devrait améliorer ses rendements d'un facteur 3 à 7.

Par rapport à ces constats, que fait-on ? En avril 1997, le Conseil fédéral a édicté une première *Stratégie pour un développement durable en Suisse*. Ce document évoque un engagement international renforcé et plus cohérent. La consommation des énergies fossiles devra être stabilisée d'ici l'an 2000



Que légueront-nous aux suivants ? (Centrale de Nogent, France).

et les émissions de CO₂ réduites de 10 % d'ici 2010. La *Stratégie* propose de taxer l'énergie et d'alléger le coût du travail pour que le prix du marché tienne compte des coûts environnementaux et sociaux. Prendre le développement durable comme critère lors des achats publics, améliorer l'information relative aux produits, encourager la reconnaissance et la promotion des labels sont d'autres points d'intérêt. Enfin, il s'agit de resituer la politique de sécurité dans le nouveau contexte, de développer la coordination dans le domaine des transports et de poursuivre la réforme agricole. Cette *Stratégie* est complétée par le *Plan d'action environnement et santé*, qui met l'accent sur les questions d'alimentation, de mobilité et d'habitat sains.

Sur ces bases, un débat parlementaire a eu lieu en 1997-1998, lequel a donné lieu à plusieurs motions et recommandations. L'une d'entre elles charge le Conseil fédéral de « promouvoir le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'Agenda 21, à l'échelon cantonal et communal ».⁴ Un bilan a permis de noter des progrès, ainsi sur la politique d'achat, les labels,⁵ la réforme agricole ; le travail sur les indicateurs est fort avancé.

En mai 2001, la loi sur le CO₂ est entrée en vigueur. Elle reprend l'objectif de la *Stratégie*, mais son efficacité reste à prouver. Malheureusement, en septembre 2000, trois scénarios de réforme fiscale écologique ont été rejetés en vote populaire.

Un large spectre d'action

Une nouvelle *Stratégie* a été adoptée par le Conseil fédéral en mars 2002. Elle comporte un programme de promotion de la santé visant une alimentation et une mobilité saines, une nouvelle définition de la qualité des produits et des biens de consommation courants - y compris dans l'agriculture et le bâti - qui inclut la responsabilité des producteurs quant au cycle de vie de leurs produits. La *Stratégie* réaffirme la volonté des pouvoirs publics de se pencher sur leur politique d'achat, de poursuivre la politique énergétique, et vise «une réduction des deux tiers de la consommation des énergies non renouvelables».

Le texte comporte également le soutien aux transports publics et à une circulation routière plus sûre et moins polluante, la promotion d'un usage plus économe du sol, une politique régionale intégrant la protection du paysage, une politique d'agglomération et une garantie de desserte de base par les services publics.

La lutte contre la pauvreté - en particulier un soutien aux travailleurs pauvres (*working poor*) et aux familles monoparentales -, le renforcement de la politique d'aide au développement, de la gestion internationale de l'environnement et de la prévention des conflits, le soutien au sein de l'OMC d'une orientation claire vers le développement durable, enfin la relance de la réforme fiscale écologique, une sensibilisation de la population, l'application d'indicateurs et d'outils d'évaluation complètent encore cette *Stratégie*.

Celle-ci est actuellement soumise au Parlement. On voit d'emblée qu'elle comporte pas-

sablement d'enjeux qui soulèvent des questions socialement et politiquement controversées. Il est trop tôt pour savoir comment les différentes forces politiques se positionneront, mais si le développement durable ne dispose actuellement pas d'un réel lobby, il n'a pas encore beaucoup d'ennemis déclarés et pourrait révéler un certain pouvoir fédérateur par son exigence de cohérence entre efficacité économique, équité sociale et bonne gestion environnementale. L'obstacle majeur demeurant la complexité du sujet et la contradiction entre son caractère fondateur et sa faible notoriété dans le public.⁶

Maîtriser la mondialisation

Le Sommet Rio + 10 de Johannesburg permet justement un regain de visibilité. Dix ans se sont écoulés depuis Rio, dix ans qui ont beaucoup changé le monde. Le Sud s'est affirmé démographiquement et politiquement ; en termes identitaires aussi. L'Europe poursuit lentement sa mue vers une entité politique capable d'action. Le malaise devant la mondialisation a conduit à un vaste désenchantement et à des réactions fortes de type nationaliste, populiste et intégriste. On a prédit la chute des idéologies, et on manque cruellement de repères.

La notion de développement durable ressort renforcée de ces évolutions : plus que jamais, le monde a besoin de valeurs, de sens ; moyens et besoins continuent de diverger fortement. Jamais la misère n'a été si insupportable, quand on la confronte aux milliards volages du trafic d'armes ou de drogue. Jamais un usage ménagé des ressources n'est apparu plus vital. Dans le face à face entre le bulldozer d'une mondialisation sans foi ni loi, et le repli identitaire source des pires méprises, le développement durable apparaît comme particulièrement pertinent, mais, peut-être justement pour cela, particulièrement fragile : la voix ténue de la raison dans le fracas des aberrations humaines.

Permettre de retrouver au niveau où cela est pertinent, c'est-à-dire le monde, les cadres environnementaux et sociaux qui ont demandé, pour être mis sur pied, tout le XX^e siècle, tel est l'enjeu : le marché a besoin d'être encadré et l'Etat doit con-

naître les principes de la bonne gouvernance pour que l'inventivité humaine serve l'homme au lieu de l'asservir.

Loin d'être de la littérature, le développement durable apparaît en l'an 2002 tel qu'il est : une chance de maîtriser la mondialisa-

Le mal développement en chiffres

2,6 milliards d'individus sont privés d'infrastructures sanitaires.

2 milliards vivent sans électricité.

1,3 milliard n'ont pas accès à de l'eau potable.

1 milliard n'ont pas de logement correct.

880 millions n'ont pas accès à des services de santé.

840 millions sont mal nourris.

885 millions de personnes de 15 ans et plus sont analphabètes.

Dans les pays développés, 100 millions de personnes (10 %) n'ont pas de logement, et l'espérance de vie de 200 millions de personnes ne dépasse pas 60 ans.

Les 20 % des humains vivant dans les pays les plus riches se partagent 86 % de la consommation privée totale ; les 20 % habitant dans les pays les plus pauvres n'en disposent que de 1,3 %.

Les 20 % d'habitants des pays les plus riches consomment 45 % des protéines animales du monde, 58 % de l'énergie, 84 % du papier et disposent de 88 % des véhicules.

Entre 1950 et 1995, la consommation de ressources d'énergie fossile s'est multipliée par cinq et les émissions de CO₂ par quatre. Celles-ci sont très inégalement réparties : 20,5 tonnes par an et par habitant pour les États-Unis, 10,3 pour l'Allemagne, 3,9 pour le Mexique, 2,7 pour la Chine, 1,6 pour le Brésil.

Depuis 1970, la proportion de zones boisées a passé de 11,4 km² pour 1 000 habitants, à 7,3 km².

La déforestation touche surtout les pays en développement et la perte de la forêt tropicale est pratiquement irréversible. Au cours des dix dernières années, 154 millions d'hectares de forêt tropicale ont été abattus. Chaque année, 7 millions d'hectares disparaissent en Amérique latine, et 4 millions en Asie et en Afrique.

Quelque 12 % des espèces de mammifères et 11 % des espèces d'oiseaux sont menacées.

9 millions d'hectares de sols sont fortement dégradés.

Depuis 1950, les prélèvements d'eau ont triplé, alors que le volume d'eau disponible par habitant a passé de 16 800 m³ par an à 7 300 m³ ; 20 pays, dans lesquels vivent 132 millions d'habitants, disposent de moins de 1 000 m³ d'eau par an et par personne.¹

Néanmoins...

Entre 1960 et 1995, l'espérance de vie dans les pays en développement a passé de 46 ans à 62 ans.

Le taux de mortalité infantile a diminué de 50 % et celui de la malnutrition infantile de 25 %.

Le taux d'alphabétisation a augmenté de 50 %, passant depuis 1970 de 48 % à 70 %.

En Inde, pour 1 hectare de forêt abattu, 4 hectares sont replantés.

Les taux de recyclage sont en progression et le taux de croissance annuel de la demande de métaux a passé de 6 % dans les années 60, à 2 % actuellement.

La consommation par habitant d'acier, de bois et de cuivre est en recul dans les pays industrialisés.

R. L.

¹ Voir au sujet de l'eau l'article de **Madeleine Bolliger**, pp. 23-26 (n.d.l.r.).

tion. Un des enjeux essentiels est l'insertion des réglementations internationales existantes en matière sociale (quelque 200 conventions, essentiellement issues des travaux de l'OIT) et environnementale (également quelque 200 textes, de natures très diverses et de champs d'application disparates) dans le contexte d'une économie planétaire. En d'autres termes, il s'agit de cadrer le commerce mondial par des garde-fous sociaux et environnementaux.

Paradoxe

Quoi qu'il en soit, par ses thèmes majeurs, par les textes qu'il produira et les engagements qu'il consacrera (ou ne consacrera pas), le Sommet de Johannesburg illustrera la capacité de la communauté internationale à gérer la situation mondiale. Le refus du gouvernement Bush, lié au clan pétrolier, de ratifier le protocole de Kyoto sur le climat est emblématique des difficultés qui sont devant nous.

Concrètement, devant un camp largement majoritaire, celui du Sud, qui est aujourd'hui davantage diversifié et intéressé par la notion de développement durable qu'en 1992, et qui représente les 4/5^e de l'humanité, le monde industrialisé hésite entre une tradition régulatrice et une tradition de laisser-faire.⁷ S'il ne représente plus qu'un cinquième de l'humanité, il «pèse» trois cinquièmes de la consommation (ou plutôt de la prédation) énergétique mondiale... et c'est bien là le problème.

Ainsi le message pourrait être parfaitement contradictoire : un développement durable de mieux en mieux compris comme idée-force, et un recul sur sa mise en œuvre. Hommage paradoxal rendu à sa pertinence.

En Suisse, comme dans le monde, l'enjeu est de savoir si on veut se donner les moyens de corriger les déséquilibres ou si l'on en prend son parti, soit qu'on reste indifférent soit qu'on espère que les «forces du marché»

règleront les choses par elles-mêmes. Passionnant débat... dans lequel nous sommes tous invités à nous impliquer.

R. L.

¹ La convention sur la biodiversité contient des dispositions sur la protection, l'accès et la commercialisation équitable des ressources de la biodiversité ; la convention sur le climat affirme à la fois le principe de précaution et celui de la responsabilité commune, mais différenciée, des Etats, dans la prévention des risques climatiques dus à la combustion d'énergies fossiles.

² **SPE, Action de Carême, Caritas, Déclaration de Berne, FSE, Greenpeace, Helvetas, Pain pour le prochain, Pro natura, Swissaid, WWF**, Berne, janvier 1996.

³ *Idem*, p. 2

⁴ Motion CEATE-CN (97.3538), *Stratégie «le développement durable en Suisse» - Agenda 21 pour les cantons et les communes*.

⁵ Pour exemple, le baptême officiel du premier label de qualité européen pour les matériaux de construction écologique, *Natureplus*, a eu lieu à Berlin le 5 juin 2002 (le président de *Natureplus*, Felix Meier, est un responsable du WWF Suisse). Les labels existants, plus petits et valables dans un seul pays, tel Eco, y sont désormais intégrés (n.d.l.r.).

⁶ Un nouveau magazine sur l'actualité du développement durable a vu le jour en suisse. Bimestrielle, *La revue durable* est éditée par le Centre d'étude sur la recherche et l'innovation (Fribourg) dont le directeur Jacques Mirenowicz a déjà collaboré à **choisir**. «Nous manquons cruellement de lieux institutionnels, notamment éditoriaux, où les contours de ce que pourraient être des sociétés durables se dessinent et se construisent. Cette revue voudrait être l'un de ces lieux, en proposant essentiellement des solutions», explique-t-il dans l'éditorial du premier numéro test (n.d.l.r.).

⁷ On retrouve dans ces clivages ce que l'économiste français **Michel Albert** avait excellemment décrit dans son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, Paris 1991.